

Nos Réf. _010_/ONPC/CN/P/25

Brazzaville, le 02 Janvier 2025

MESSAGE DE VŒUX DU PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'année 2024 s'est achevée, nous laissant des souvenirs mêlés de joie et de peine. Le pharmacien Bienvenue LEYHET GABOKA nous a quitté, arraché à notre affection au moment où nous avons encore besoin de ses conseils avisés. Que sa mémoire trouve ici, une fois de plus, l'hommage mérité de l'Ordre National des Pharmaciens du Congo.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Malgré les nombreuses difficultés, notre profession a démontré sa résilience et son engagement envers la Santé publique. Nous avons enregistré plusieurs réalisations significatives :

- 150 pharmacies ont été inspectées, 28 officines irrégulières ont fait l'objet d'une demande de fermeture après notification par l'Inspection Générale de la Santé;
- Trois ateliers ont été organisés, sur des thèmes clés comme la pharmacovigilance et l'éthique professionnelle ;
- Grâce aux fonds levés par la profession, nous avons apporté notre solidarité à nos compatriotes victimes des inondations dans la partie nord du pays ;
- Nous avons organisé la Journée mondiale du pharmacien en septembre 2024, sous le thème « Le SIDA est toujours présent ». Celle-ci a rassemblé les professionnels de santé au Grand Hôtel de Kintélé.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Malgré notre détermination et notre bonne volonté, certains projets n'ont pu avancer véritablement, notamment l'institution du Code de déontologie encore en

cours d'examen au niveau de l'Administration, l'actualisation des textes régissant la profession, et la mobilisation des cotisations statutaires.

Pour 2025, nous devons nous unir davantage afin de surmonter ces obstacles. Avec l'appui des Conseils Centraux et Départementaux, nous nous engageons à poursuivre les efforts amorcés depuis le début de notre mandature pour mieux servir la Santé publique et renforcer nos missions.

Ainsi, cette nouvelle année va être marquée par les enjeux majeurs ci-après :

1. La poursuite et l'intensification de la lutte contre la vente illicite de médicaments, en relation avec les parties prenantes pour des solutions durables et pérennes.
2. La participation active à la mise en œuvre de la couverture santé universelle, en vue de l'accès aux soins pour Tous au Congo.
3. L'étude des voies et moyens à mettre en œuvre pour trouver des solutions pérennes au lancinant problème des impayés des cotisations statutaires.
4. La poursuite des campagnes d'inspection et d'audit des officines, dépôts pharmaceutiques et pharmaciens hospitaliers pour garantir le respect des textes en vigueur.
5. Le lancement du site internet de l'Ordre National des Pharmaciens du Congolaise ; ce qui permettra d'améliorer sa visibilité de l'Ordre et de renforcer la vulgarisation des textes régissant la profession dont la méconnaissance lui cause beaucoup de tort.

Il convient d'y ajouter l'actualisation et le toilettage du cadre législatif et réglementaire de la profession, la promotion de la qualité de l'acte pharmaceutique, et la poursuite du plaidoyer en faveur de la création par l'Etat d'une faculté de pharmacie, dans le but de renouveler les effectifs vieillissants des pharmaciens, d'assurer une formation plus adaptée à nos réalités, de garantir la formation continue et l'amélioration des compétences des pharmaciens en gestion.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je vous souhaite une excellente année 2025, pleine d'opportunités et de succès, au service de notre noble mission. Que cette nouvelle année soit une source d'inspiration et de dynamisme pour chacun d'entre vous dans vos exercices.

**ORDRE DES PHARMACIENS
DU CONGO**

Conseil National
- Président -

Dr. MPANDZO